



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Coronavirus et hygiène publique

Question écrite n° 28189

Texte de la question

M. José Evrard attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique et solidaire sur l'état de l'hygiène publique dans la phase d'épidémie que la France connaît. Totalement absente du combat contre le coronavirus, l'Union européenne, par l'intermédiaire de la présidente de la Commission européenne, se fend d'un *clip* pour montrer comment bien se laver les mains. Il semble que cet acte premier d'hygiène individuelle n'est plus courant, au point de devoir être rappelé en boucle dans les médias afin de contrer la propagation de l'épidémie. L'hygiène en effet a reculé et d'une façon générale, ce que chaque habitant des grandes agglomérations peut constater dans l'état de la propreté de leurs rues. Les déchets de toute sorte, les papiers d'emballage, les canettes, les bouteilles vides qui jonchent l'espace public ont suivi la multiplication des *fastfoods*, kebabs et autres établissements de restauration rapide, ainsi que celle des rats, en particulier à Paris, dans la quasi indifférence des pouvoirs locaux ou dans le constat par ceux-ci des difficultés insurmontables d'y faire face compte tenu de l'empilement de textes réglementaires, de normes et de procédures administratives en perpétuel changement. Des camps sauvages, consécutifs à d'extraordinaires mouvements de populations favorisés par la suppression des frontières de l'Union et dans l'Union européenne, se sont installés sur le territoire des grandes agglomérations, amenant avec eux des maladies disparues. Des immondices, des dépôts sauvages ont prospéré, ici et là, dans une sorte d'abandon général face à ce qui fut considéré dans le passé comme des comportements asociaux. L'insalubrité du domaine public caractérise désormais les grandes agglomérations. La propreté est passée en premier, avec la sécurité, dans les programmes des listes de candidats aux élections municipales. Certains commentateurs ont expliqué que la propagation rapide du coronavirus en Chine avait pour moteur les modes alimentaires et les conditions d'hygiène de ce peuple. Or, il est incontestable que l'État a pris la mesure de l'épidémie, comme de l'insalubrité, en engageant une désinfection de zones infectées. En France, quelques villes ont pris l'initiative d'engager la désinfection de leur territoire urbanisé. Il lui demande s'il ne serait pas judicieux d'engager cette désinfection pour toutes les zones urbaines.

Données clés

Auteur : [M. José Evrard](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (3^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28189

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Transition écologique et solidaire](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 avril 2020](#), page 2615

Question retirée le : 18 janvier 2022 (Fin de mandat)